

Saint-Brieuc, le 28 septembre 2023

## COMPTE-RENDU

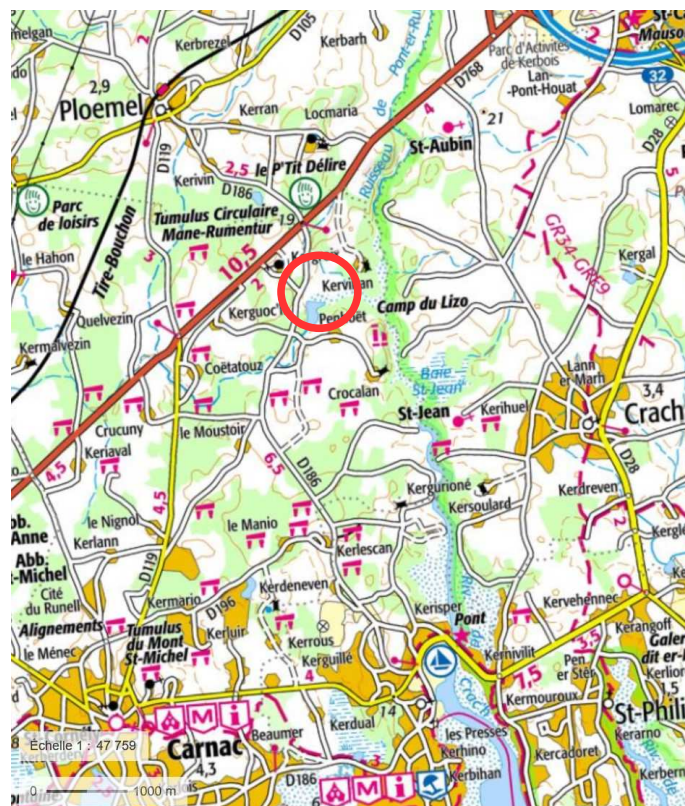
### Inspection visuelle de la digue de Kerguoc'h

**Commanditaire** : DDTM56, Service de l'aménagement de la mer et du littoral

**Réalisation** : Direction Territoriale Ouest – Agence de Saint-Brieuc, Groupe Risques Naturels et Littoraux

**Affaire suivie par** : Christelle Lestréhan

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL) sur la commune de Carnac, la DDTM56 a mandaté le Cerema pour procéder à l'inspection visuelle de la digue de Kerguoc'h.



**Carte 1** : Localisation du site (source : Géoportail)

L'inspection visuelle a consisté en :

- la description de l'ouvrage et son environnement,
- le relevé des désordres,
- le listing des éventuelles actions à entreprendre pour un usage de l'ouvrage en cheminement piéton.

Cette visite de terrain a eu lieu le 12/09/2023. Les conditions de visite ont permis d'observer le parement aval (marée de faible coefficient) mais pas le parement amont (étang en eau).

La fiche complète de l'ouvrage est donnée en annexe.

### **Description**

L'ouvrage est un barrage-digue de 210 ml retenant les eaux du ruisseau le Gouyanzeur formant un étang à l'amont et régulant la remontée des eaux maritimes. La digue enherbée présente un parement amont constitué par un mur en maçonnerie jointoyée et un talus aval variable : d'Ouest en Est, un mur en maçonnerie jointoyée, un mur en maçonnerie non jointoyée puis un talus enherbé.

Dans les années 2010 une brèche s'est formée à l'Est du déversoir ; seul le parement amont est resté debout. La réparation d'urgence de cette portion n'a pas traité les causes de la défaillance. On y observe aujourd'hui des circulations en pied d'ouvrage coté aval. La fondation n'est pas étanche.

Plus récemment, en début d'année, un fontis de 1,5 m de profondeur et d' 1,3 m de diamètre s'est produit. On observe actuellement un affaissement du terrain autour de ce dernier. L'érosion interne se poursuit.

3 trous alignés sont également visibles en bordure de l'ancienne brèche (érosion de contact ?).

On peut noter également que ce secteur est topographiquement un peu plus bas que le reste de l'ouvrage et qu'il est submergé lors des marées de fort coefficient.

### **Bilan**

L'état de service de l'ouvrage n'apparaît pas suffisant pour garantir sa stabilité. Le secteur de l'ancienne brèche présente de nombreux défauts, notamment d'importantes circulations d'eau à la base de l'ouvrage, qui nécessiteront de refaire complètement l'ouvrage sur cette portion.

Une étude d'avant-projet est à prévoir pour la **reconstruction du segment**.

Une **surveillance** régulière de l'ouvrage est à planifier.

De plus pour pouvoir cheminer sur l'ouvrage en toute sécurité un **platelage bois** serait à prévoir sur toute la longueur de l'ouvrage pour que le piétinement des piétons ne crée pas de dépression qui favoriserait l'infiltration d'eau dans le corps de l'ouvrage, et qui préviendrait des chutes au niveau de des trous ainsi qu'une **passerelle** pour assurer la continuité entre la digue et le terrain naturel.

La Chargée d'étude

Ch. Lestréhan

Le chef de groupe RNL

R. Bénot